

COMMUNIQUÉ IMPORTANT

COMPLEMENT DE POSTES VACANTS

Confrères, Conscœurs,

Voici un bilan concernant la boucle d'affichage de mars 2019, avec 1168 postes, dont 605 réels et 563 fictifs :

- 30 000 demandes de changement d'emploi;
- 785 postes à combler (réels et fictifs libérés);
- 666 postes comblés;
- 119 postes non comblés (aucun des candidats n'a été retenu).

Plusieurs régions nous ont soumis quelques cas à vérifier. Certains en lien avec la nomination de candidats ne respectant pas l'article 19 de la convention collective. Nous avons aussi analysé les nominations sur les postes réels qui semblaient anormales et les avons adressées à l'employeur. **À suivre.**

Concernant les postes fictifs, il est possible qu'au moment de votre nomination sur un poste, vos autres choix étaient toujours fictifs (non vacants) et sont devenus vacants ultérieurement, les rendant ainsi disponibles pour d'autres candidats, ce qui pourrait porter à confusion, mais qui dans les faits, est le même principe utilisé dans les blocs d'affichage massifs depuis 2012 (19.19 C).

À noter : L'affichage en cours se terminant le 3 juin 2019, il est encore temps de **modifier vos** priorités ou de retirer des candidatures. Toutes vos candidatures **DOIVENT** être priorisées et **enregistrées** dans l'espace prévu. Il est important d'imprimer la liste de vos priorisations, vous devez le faire durant la période d'affichage, car la liste ne sera plus disponible par la suite.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec vos structures régionales.

Solidairement,